**RAPPORT MENSUEL DE PROTECTION JUILLET 2021**
**REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

***Photo 01*** *: Atelier de renforcement des capacités des comités de protection et des points focaux sur le processus et les critères d'identification et d'assistance aux personnes à besoins spécifiques - commune de Nouna - province de la Kossi.*

## I. CONTEXTE/POINTS SAILLANTS

En cette période hivernale, le contexte sécuritaire de la Boucle du Mouhoun reste toujours marqué par une récurrence des menaces et autres actes d'intimidations suivis d'incidents ciblés[1] contre les personnes ne se soumettant pas aux injonctions imposées aux populations civiles par les Groupes Armés Non Etatiques (GANE) dans les provinces de la Kossi et du Sourou. Ces incidents ont été, pour la majorité des cas, enregistrés dans les communes de Barani, de Kombori, de Gomboro et de Toéni qui demeurent les principales zones difficiles d'accès malgré le renforcement des opérations de sécurisation menées par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans la région. Dans les deux provinces couvertes par le monitoring, le besoin en terres cultivables reste une préoccupation majeure

[1] Il a été rapporté 8 cas de menaces et d'intimidations et 5 cas d'enlèvement sur un total de 15 incidents de protection enregistrés au cours du mois.

pour de nombreuses personnes déplacées sur les sites d'accueil en raison de l'insuffisance de surfaces exploitables à laquelle sont confrontées les communautés hôtes elles-mêmes. Cette situation constitue le motif d'importants mouvements pendulaires ou de retour effectués par des PDI vers les localités d'origine pour exploiter leurs champs en dépit des risques de protection liés à ces déplacements. Dans certaines localités[2] sous menaces sécuritaires, les GANE auraient interdit aux populations tout accès à leurs champs, qu'ils auraient été utilisés pour abriter des bases logistiques ou pour servir de couloir de passage dans le cadre de leurs opérations.

En ce qui concerne la situation de protection dans la région, elle a été caractérisée par une hausse des incidents au cours de ce mois. Contrairement au mois précédent qui a enregistré **08** incidents de protection, ce sont au total **15** violations de droits (**07** incidents dans la Kossi et **08** dans le Sourou) qui ont été identifiés et documentés, au cours de ce mois, grâce au monitoring de protection. Cette tendance s'expliquerait par la détermination des GANE à consolider leur présence dans leurs zones d'action et à contraindre les populations à adhérer à leur cause par voie de menaces et d'intimidations. Quant à la typologie des incidents enregistrés, les menaces et intimidations demeurent les cas les plus récurrents (**08**), suivis des cas d'enlèvement (**05**) et de deux autres types d'incidents à savoir un (**01**) cas d'atteinte à la propriété et un (**01**) cas d'atteinte à l'intégrité physique.

En termes de mouvements de population, il faudrait noter que malgré la poursuite des mouvements pendulaires et de retour de certaines PDI dans leurs zones d'origine pour les travaux champêtres, des cas de déplacement primaire et secondaire ont également été enregistrés soit à titre préventif ou à la suite d'incidents liés aux actions des GANE.

Quant à la situation sanitaire liée à la maladie à Coronavirus dans la région, elle est marquée par la poursuite de la campagne de vaccination initiée par les autorités burkinabè sur toute l'étendue du territoire national. Du point de vue de la couverture vaccinale à la date du mercredi 13 juillet 2021, la Boucle du Mouhoun vient en tête avec un taux de couverture régionale de **48%** sur un taux moyen national de **32%.**[3]

## II. ZONES COUVERTES DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Dans la Boucle du Mouhoun, les activités de monitoring de protection couvrent essentiellement les deux provinces (le Sourou et la Kossi) les plus affectées par la crise sécuritaire non seulement en termes d'incidents de protection mais aussi de mouvements de population.

Dans la Kossi, la mise en œuvre des différentes activités a été assurée, au cours de ce mois, par les équipes terrain dans les communes de Nouna (les secteurs 01, 03, 04, 05 et le village de Simbadougou) et de Bomborokuy (les secteurs 03, 04 et le village de Yallo) qui y sont déployées.

Au niveau du Sourou, ce sont les communes de Tougan (les secteurs 02, 05, 06 et 07) et de Di qui ont directement été couvertes par les staffs terrain dans le cadre du monitoring. En raison des risques sécuritaires élevés ou de l'insuffisance de staff, les autres communes des provinces d'intervention (Gomboro, Toéni, Lankoué, Lanfiéra et Kassoum dans le Sourou et Djibasso, Barani, Kombori, Bourasso et Sono dans la Kossi), ont fait l'objet de monitoring à distance. Ainsi, dans le cadre de la réalisation du monitoring au mois de juillet 2021, les équipes terrain ont effectué au total **21** missions dans les zones de couverture du projet protection (dont **12** dans le Sourou contre **09** dans la Kossi)

[2] Cette situation concerne certains villages des communes de Barani, de Gomboro et de Toéni.
[3] Rapport de situation de la vaccination contre la COVID-19 au Burkina Faso, 14 juillet 2021.

**Carte 01 : Couverture géographique de la région au cours du mois**.

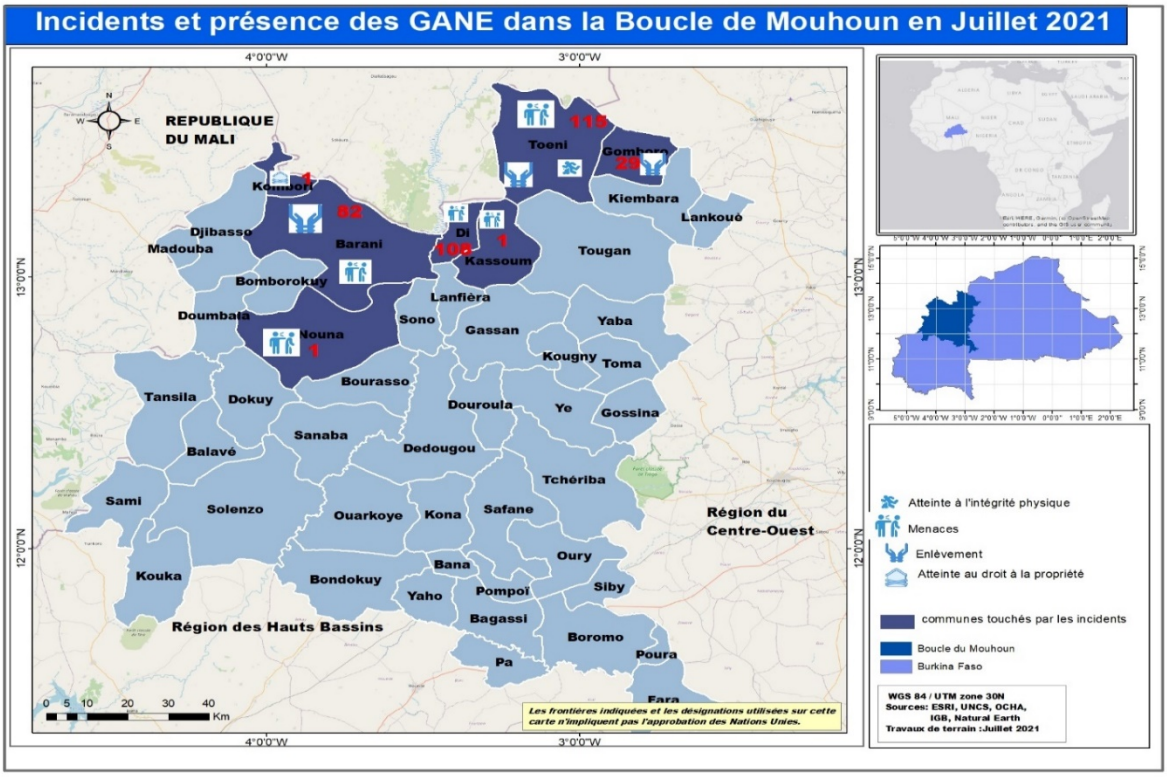


*Source : Monitoring communautaire, juillet 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun*

## III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

Dans la Boucle du Mouhoun, les mouvements de population liés à la crise sécuritaire se sont accrus au cours de ce mois pour divers motifs. De **10** mouvements de population enregistrés le mois précédent, ce phénomène a encore connu une progression durant la période sous revue. Ce sont au total **15** mouvements de population qui ont été observés dans les deux provinces couvertes par le projet protection avec toujours une prédominance des déplacements primaires et des cas de retour.

**Déplacements primaires** : il a été uniquement rapporté dans la Kossi 05 mouvements de ce type effectués tant par des populations originaires de certaines localités de cette province que par des ressortissants maliens vers les communes de Bomborokuy et de Madouba. La première commune a enregistré l'arrivée de 02 vagues de populations d'origine malienne (**06** ressortissants dont **02** femmes, **02** garçons et **02** filles) en provenance des villages de Sawali et de Toni situés au Centre du Mali, en proie aux violences et aux affrontements intercommunautaires. Comme déplacements internes de population observés dans cette commune, ce sont **12** personnes (**05** hommes, **03** femmes, **03** filles et **01** garçon) qui ont quitté les villages de Pampakuy (commune de Barani) et de Yaran (commune de Kombori) pour rejoindre le chef-lieu de commune en raison des risques de protection liés à la présence régulière des GANE dans leurs localités d'origine. Le dernier cas de mouvement primaire a été effectué par un ménage de **05** membres (**01** homme, **01** femme et **03** garçons) vers la commune de Madouba à la suite d'incidents survenus dans le village de Koulérou (commune de Barani)

**Déplacements secondaires** : ce sont **02** mouvements de cette nature, généralement motivés par la recherche de meilleures conditions de sécurité dans les zones d'accueil, qui ont été observés dans les deux provinces. C'est encore la commune de Bomborokuy qui a accueilli la première vague constituée d'un ménage de **07** membres (**04** hommes, **02** femmes et **01** homme) en provenance du village de Ba (commune de Djibasso). Quant à la seconde vague enregistrée à Tougan, elle a concerné un ménage de **05** membres (**01** homme, **01** femme, **02** garçons et **01** fille) précédemment installé dans la commune de Di.

**Mouvements pendulaires** : il a également été enregistré **03** mouvements pendulaires effectués par certains PDI entre leurs sites d'accueil et d'autres localités, profitant d'une accalmie relative pour exploiter leurs champs ou pour prendre part à certains évènements sociaux. Le premier cas concerne un (**01**) homme installé à Bomborokuy qui se rend régulièrement dans le village de Kinséré (commune de Barani) pour les travaux champêtres. Les deux autres mouvements de cette nature ont été effectués par des PDI (**04** au total dont **02** hommes et **02** femmes) des communes de Tougan et de Di vers les villages de Kwaremenguel et de Loroni, situés dans la commune de Toéni pour respectivement les travaux champêtres et participation à des obsèques.

**Cas de retour de PDI** : les retours de PDI se sont également poursuivis au cours de ce mois avec pour principal motif le besoin d'exploitation agricole dans les localités d'origine des personnes retournées, face à l'insuffisance de terres cultivables sur les sites d'accueil. Ainsi, **05** cas de retour ont été enregistrés dont **04** à Barani et **01** à Toéni.

La commune de Barani demeure la principale zone de retour de ces PDI en provenance des communes de Nouna et de Bomborokuy. Le nombre de PDI retournées enregistrées s'élève à **78** (**16** hommes, **22** femmes, **18** filles et **22** garçons). Ils ont regagné les villages de Koulérou, de Magadian et de Kinséré. Le dernier cas de retour a concerné **11** PDI (**02** hommes, **03** femmes, **04** filles et **02** garçons), précédemment installées à Di, qui ont rejoint le chef-lieu de la commune de Toéni. Dans le cadre du monitoring de protection, ce sont au total **15** mouvements de populations (**05** déplacements primaires, **03** mouvements pendulaires, **02** déplacements secondaires et **05** retours) qui ont concerné **129** personnes à savoir **32** hommes, **36** femmes, **28** filles et **33** garçons.

**Carte 02 : Mouvements de population enregistrés au cours du mois.**

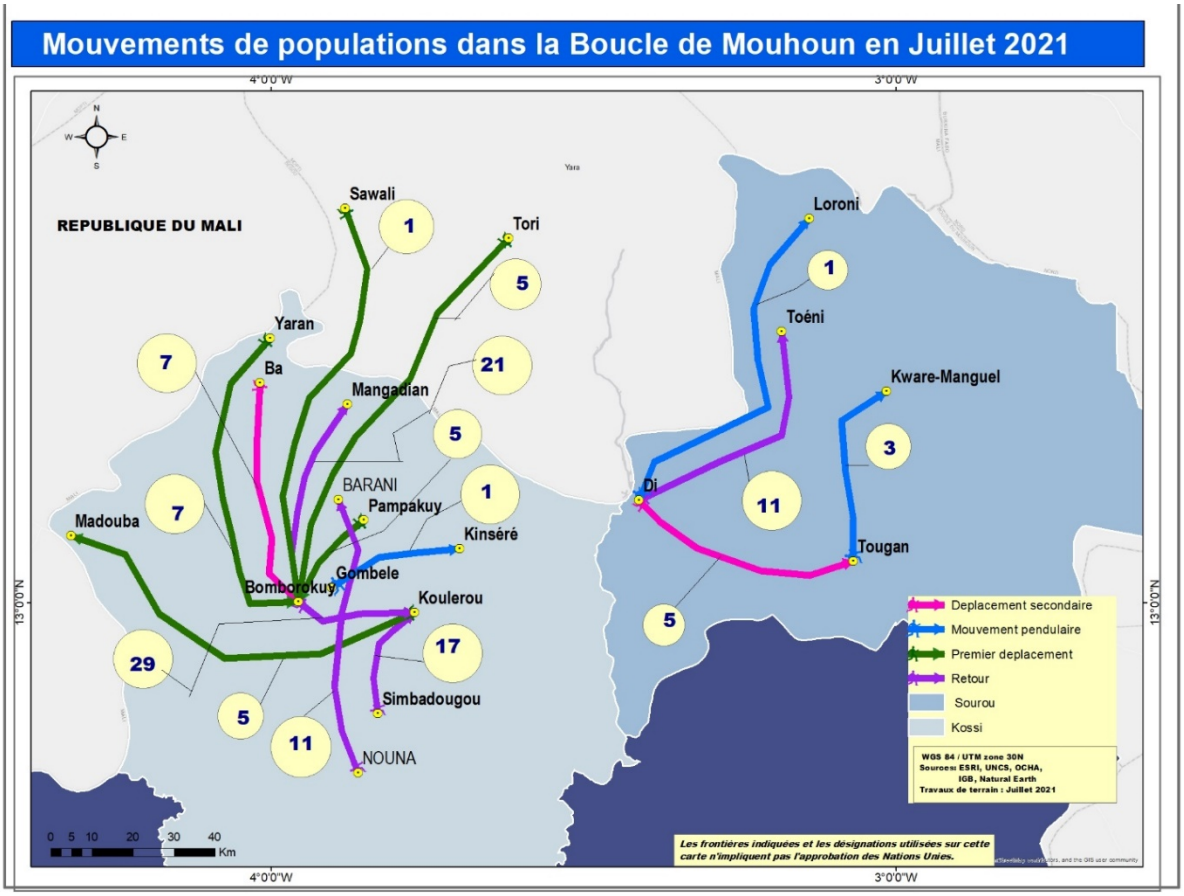


*Source : Monitoring communautaire, juillet 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun*

En ce qui concerne la situation générale des déplacements de population au Burkina Faso, le rapport statistique produit par le CONASUR[4] à la date du 30 juin 2021, indique un total de **45.597** PDI enregistrées dans la Boucle du Mouhoun dont **9.363** hommes, **10.181** femmes et **26.053** enfants

**Carte 03 : Estimation des PDI de la région au cours du mois**

[4] Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation : structure gouvernementale en charge de la coordination et la gestion de l'assistance aux personnes affectées les situations de crise et catastrophe.

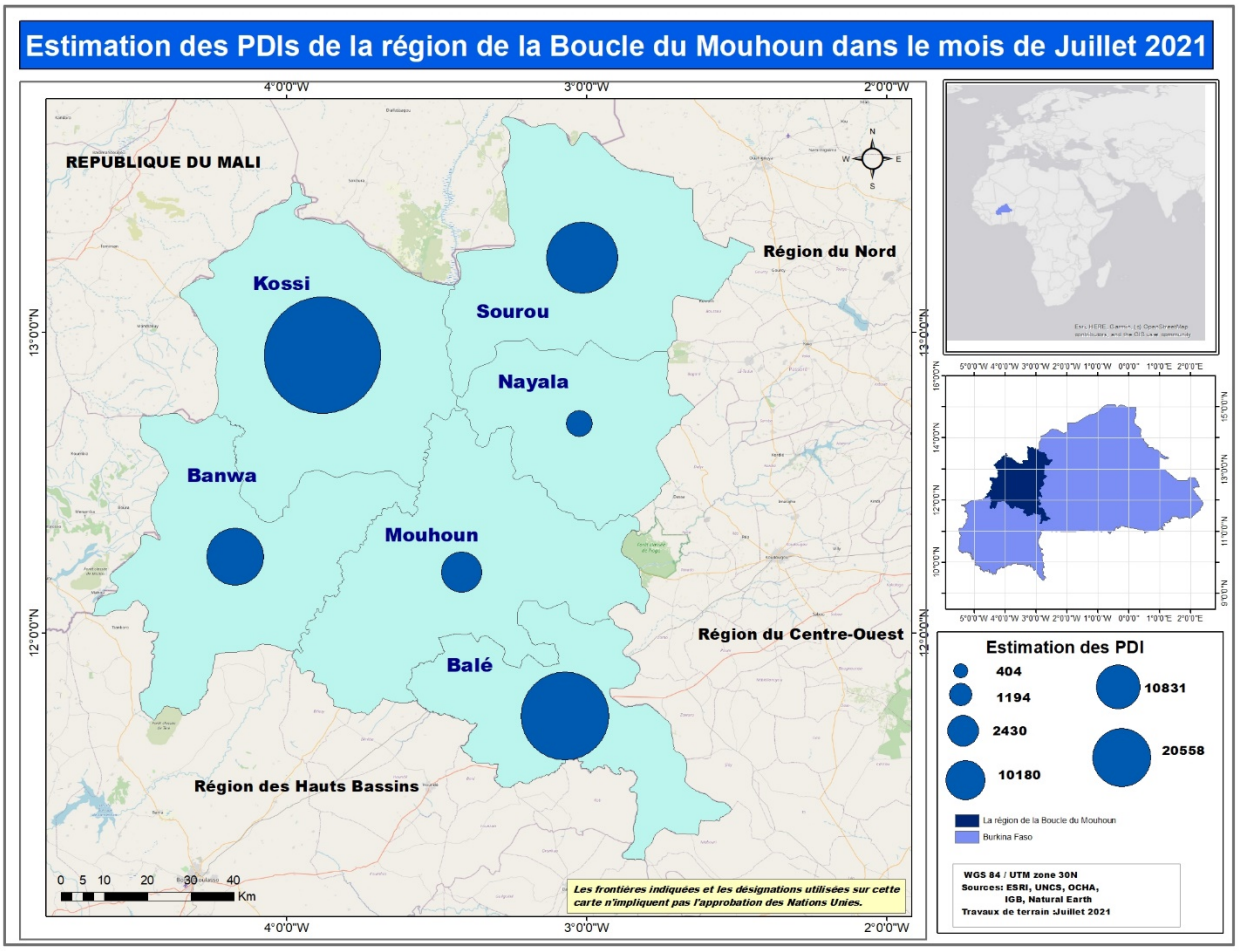


*Source : Monitoring communautaire, juillet 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun*

## IV. PROBLEMES DE PROTECTION

### 1. SITUATION SECURITAIRE - INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE

Bien que les mouvements de retour de PDI se soient poursuivis au cours de ce mois, la situation de protection a été particulièrement marquée durant cette période par une multiplication des violations de droits perpétrées par les GANE à l'endroit des populations. Le monitoring réalisé dans les deux provinces de couverture a permis l'identification et le rapportage de **15** incidents de protection. Il s'agit de **08** cas d'atteinte à l'intégrité psychique, de **05** cas d'enlèvement, d'un (**01**) cas d'atteinte à l'intégrité physique et d'un (**01**) cas d'atteinte à la propriété.

**Atteintes à l'intégrité psychique :** le harcèlement des populations civiles par les GANE dans le cadre de leur croisade pour imposer l'islam et décourager toute forme de collaboration avec les FDS s'est poursuivi au cours de ce mois, dans les communes de Barani et de Nouna dans la Kossi et celles de Toéni, de Gomboro et de Di dans le Sourou.

Ces incidents auraient pris la forme de séance de prêche à caractère religieux imposée aux populations dans les villages de Koulérou (commune de Barani) le 04 juillet 2021 et de Oué (commune de Di) le 10 juillet 2021. Il a également été rapporté des irruptions de GANE dans les communes de Toéni (les villages de Louta et de Ouro, respectivement les 07 et 27 juillet 2021) et de Gomboro (le village de

Ganagoulo le 17 juillet 2021) pour imposer aux populations l'observation des prescriptions religieuses et les mettre en garde contre toute collaboration avec les FDS. A cela s'ajoutent des cas de menaces ciblées à l'endroit des personnes accusées de s'opposer à l'action des GANE dans les zones sous leur contrôle (entrave à la conversion religieuse ou à l'enrôlement dans les GANE).

**Enlèvements** : les enlèvements de personnes ont été enregistrés dans les communes de Toéni (**02** cas survenus les 11 et 12 juillet 2021), de Barani (**02** cas les 18 et 29 juillet 2021) et de Kassoum (le 18 juillet 2021). Quant aux victimes de ces incidents, les GANE leur auraient reproché de n'avoir pas œuvré pour le respect du code vestimentaire par les membres de leur famille.

**Atteinte à l'intégrité physique et à la propriété** : le seul incident de ce type rapporté le 02 juillet 2021 aurait ciblé une femme vendeuse de bière locale dans le village de Wonikoro qui aurait sévèrement été brutalisée avec son matériel entièrement saccagé par les GANE en raison de la nature de son activité.

**Atteintes à l'intégrité physique, à la liberté et à la sécurité :** il a été rapporté, le jour de la Tabaski, le mardi 20 juillet 2021, une descente musclée effectuée par les GANE dans le village de Louta qui auraient dispersé à travers des tirs de sommation, les populations réunies pour la circonstance et bastonné certaines personnes qui joueraient de la musique.

L'évolution de la situation de protection observée au cours de ce mois confirme la détérioration de l'environnement de protection marquée par une multiplication des incidents. Bien que des cas de retour de PDI se soient poursuivis, les risques d'incidents demeurent toujours élevés dans les zones de retour. Cette tendance traduit la détermination des GANE à garder sous leur contrôle les zones gagnées par l'insécurité et à y soumettre les populations à leurs injonctions par voie de menaces.

**Carte 04 : Incidents et présence des GANE dans la région au cours du mois**

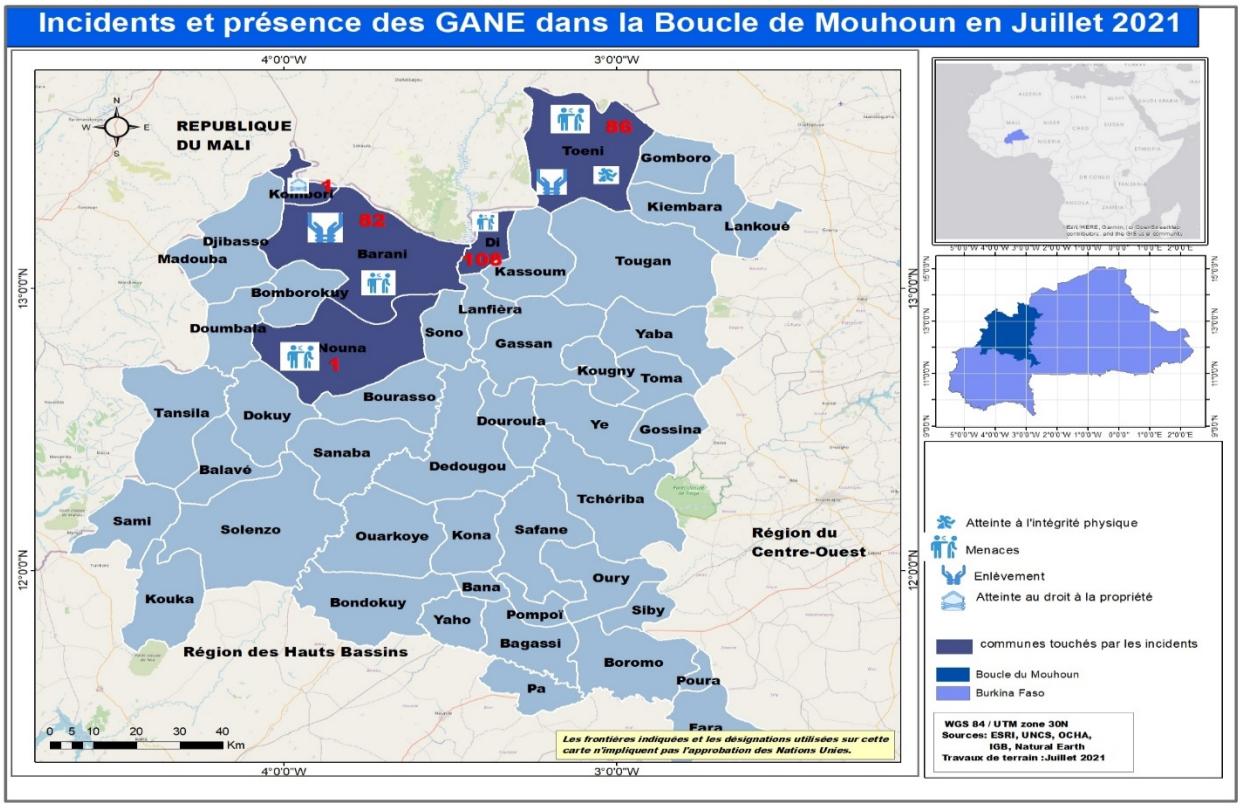


*Source : Monitoring communautaire, juillet 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun*

## 2. SGBV

Les déplacements forcés de population liés à la crise sécuritaire contribuent à exposer les PDI aux risques de GBV qui constituent un problème majeur de protection dans la Boucle du Mouhoun. Dans le cadre des efforts de lutte contre ce phénomène social, des activités de prévention et de prise en charge des SGBV se sont tenues au cours du mois dans les cinq centres communautaires aménagés par INTERSOS dans les communes de Tougan (secteurs **02**,**03** et le village de Daka), de Nouna (secteur **03**) et de Bomborokuy

Pour la gestion des cas, ce sont **14** survivantes de GVB identifiées dans les zones de couverture du projet protection qui ont bénéficié de services adaptés à leurs besoins. Il s'agit du soutien psychologique pour l'ensemble des survivantes, suivi d'un appui en cash au profit de 12 SVBG (d'une valeur minimum de **30.000 FCFA**) pour faciliter l'accès aux services nécessaires et d'une assistance en kit de dignité (d'un montant de **35.000 FCFA**) au profit d'une seule personne survivante de violence basée sur le genre. En qui concerne les types de VBG rencontrés, il s'agit d'un (**01**) cas de viol sur mineure, de **02** cas d'agression physique, de **05** cas de mariage forcé, de **03** cas d'agression sexuelle, **02 cas** de violence psychologique et d'un (**01**) cas de déni de ressources ou services. Dans le cadre de la sensibilisation et de la prévention des VBG, ce sont les avantages de la dénonciation immédiate des cas de viol, des thématiques relatives au mariage forcé, aux fistules obstétricales et à l'exploitation sexuelle qui ont été les thèmes abordés lors de **10** causeries éducatives réalisées durant ce mois. Le nombre de participants à ces séances animées dans les centres communautaires s'élève à **226**

personnes (**74** hommes et **152** femmes) issues des populations-cibles. A ces causeries s'ajoutent trois (**03**) activités psychosociales réalisées dans les centres du Sourou qui ont mobilisé 82 participants dont **03** hommes, **25** femmes, **23** garçons et **31** filles.

**<u>Graphique 01</u> : Répartition des participants aux activités psychosociales et causeries éducatives réalisées au cours du mois.**

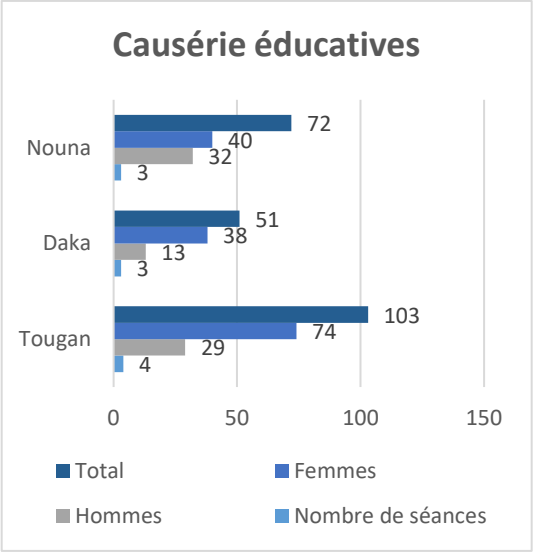


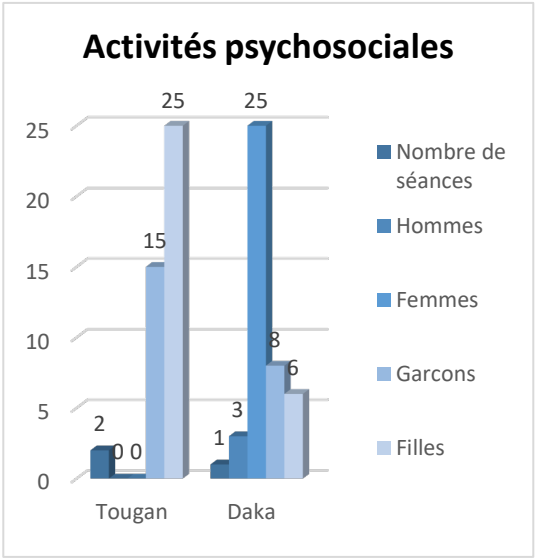


*Répartition des participants aux activités du volet VBG/PSS réalisées dans les centres communautaires juillet 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun*

## 3. PROTECTION DE L'ENFANCE

Dans la Boucle du Mouhoun, les enfants représentent une importante catégorie de personnes dont la situation de protection est négativement impactée par la crise sécuritaire qui affecte la région. Du fait des déplacements liés aux menaces sécuritaires dans les zones d'action des GANE, de nombreux enfants se trouveraient exposés à d'énormes risques de protection.

En ce qui concerne les principales vulnérabilités identifiées à l'endroit de cette catégorie de personnes, les cas d'enfants séparés et d'enfants non accompagnés seraient estimés, selon un échantillon de 42 participants aux focus groups réalisés au cours de ce mois, à **36%** pour chacune des problématiques. Les autres problématiques qui concernent les cas d'enfants associés aux groupes armés et d'enfants en situation d'exploitation représenteraient respectivement selon les mêmes acteurs **7%** et **21%**. Il a également été identifié **03** cas de VBG (**01** cas de viol, **02** cas de mariage forcé ou précoce et **01** cas d'agression sexuelle) dont les survivantes, toutes des jeunes filles ont bénéficié de la part de l'ONG INTERSOS des différents services de prise en charge à savoir l'appui psychosocial et l'assistance en cash dans le cadre de la gestion de cas.

Le retour des élèves, pour les vacances scolaires, dans les localités d'origine toujours sous menaces sécuritaires pourrait les exposer à des risques de protection tels que l'enrôlement, les mines et les GBV

**Graphique 02 : Problématiques de protection de l'enfance identifiées au cours du mois**

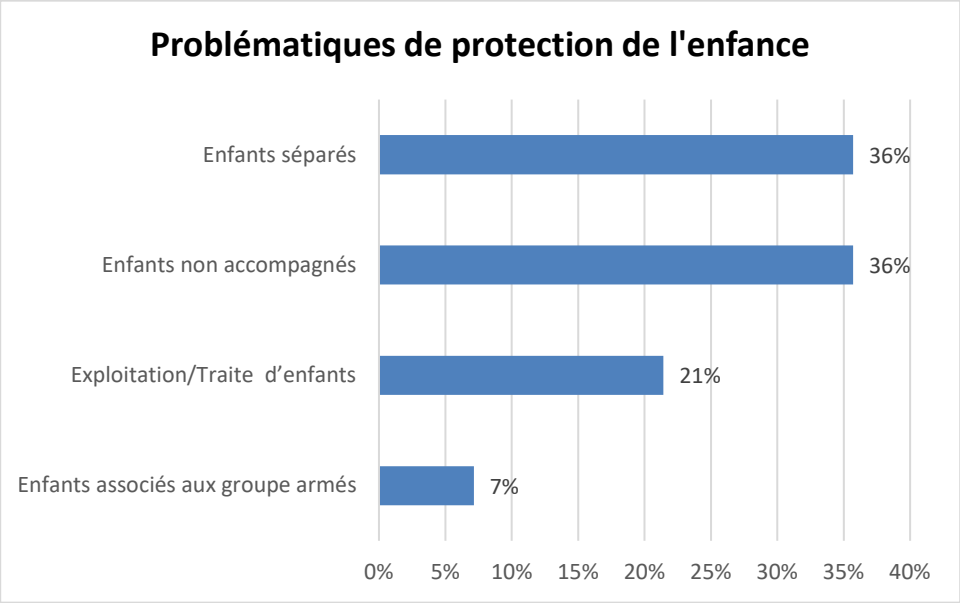


*Source : Monitoring communautaire, juillet 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun*

## 4. PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

En dépit de diverses interventions des acteurs humanitaires en faveur des personnes déplacées dans la Boucle du Mouhoun, persistent toujours des besoins d'assistance surtout de certaines catégories de personnes. Il s'agit des personnes dont la vulnérabilité serait liée soit à leur âge, à leur statut ou leurs conditions de vie socio-économique. Parmi ces catégories sociales, il faudrait noter des femmes enceintes, veuves ou cheffes de ménages, des personnes âgées sans soutien, des personnes malades, des enfants orphelins ou chefs de ménages qui mériteraient une attention particulière des acteurs dans le cadre des assistances pour couvrir divers besoins.

## 5. ETAT DE DROIT :

En raison des attaques ciblées contre les symboles et les agents de l'Etat, la crise sécuritaire a fortement fragilisé le fonctionnement de l'Etat, de ses structures dans certaines localités de la Boucle du Mouhoun. Dans les communes de Barani, de Sono et de Kombori dans la Kossi et celles de Di, de Gomboro et de Toéni dans le Sourou, les services étatiques et communaux sont soit fermés ou fonctionnent au minima.

Malgré les patrouilles de sécurisation des FDS dans la région, la région demeure faiblement couverte par les services permanents de défense et de sécurité. Ainsi, l'absence de postes permanents de sécurité dans les localités de Kassoum, de Lankoué, de Bourasso et de Bomborokuy contribue à accroitre les risques de protection pour les populations civiles. Parmi ces risques de protection figurent également les difficultés d'accès à la documentation civile pour ces populations du fait de la fermeture des mairies et préfectures des zones sous menaces sécuritaires.

## 6. PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE - COMITES DE PROTECTION

Dans le souci de renforcer les mécanismes communautaires de protection, les points focaux et les comités de protection mis en place par INTERSOS sont impliqués dans toutes les activités de monitoring communautaire. Au cours de ce mois, ces acteurs ont appuyé les équipes terrain en termes de mobilisation communautaire et de facilitation des échanges aux focus groups. Le rapportage des incidents de protection et le suivi des mouvements de population ont également été facilités grâce aux informations remontées par ces relais désignés dans les différentes zones de couverture. Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la COVID -19 initiée par le Burkina Faso sur toute l'étendue du territoire national, les communautés ont été mobilisées et sensibilisées sur le vaccin administré en vue d'assurer une meilleure couverture des populations-cibles. Pour renforcer davantage l'approche communautaire dans le cadre de la mise en œuvre du projet protection, les acteurs communautaires ont bénéficié de deux sessions de formations organisées à leur endroit durant le mois de juillet 2021. La première formation qui s'est tenue les lundi 12 et mardi 13 juillet 2021 avec les comités de protection (40 membres) et les 10 points focaux respectivement à Tougan et à Nouna a porté sur les critères et le processus d'identification et d'assistance des personnes à besoins spécifiques. Pour la seconde formation organisée les jeudi 15 et vendredi 16 juillet 2021 respectivement à Tougan et à Nouna, elle a consisté en un renforcement des capacités des points focaux des centres communautaires (18 participants) sur la prévention et la prise en charge des SBGV et les techniques d'animation communautaire.

***Photo 02*** *: Formation sur la prévention et la prise en charge des SGBV et les techniques d'animation communautaire au profit des points focaux des centres communautaires - commune de Nouna - province de la Kossi.*

## 7. COHESION SOCIALE

Depuis le démarrage des activités de ce volet en mai 2021, la phase opérationnelle est intervenue, au cours de ce mois, dans la province du Sourou avec la mise en place des mécanismes communautaires

inclusifs chargés de prévenir et de gérer les conflits locaux. Ainsi, ce sont les différentes communautés des localités de Daka et de Tougan, couvertes par les activités de ce volet dans le Sourou, qui ont été invitées les mercredi 21 et jeudi 22 juillet 2021 pour l'installation effective d'un comité mixte de prévention et de gestion des conflits et d'un comité féminin de paix et de cohésion sociale dans chacune de ces localités au cours d'assemblées générales présidées par madame le Préfet du Sourou. Les membres de ces comités dont la composition et la taille varient selon les sensibilités et les réalités socio-culturelles des zones concernées ont bénéficié, aussitôt après leur installation, d'une séance de renforcement des capacités en matière de cohésion sociale. La province de la Kossi reste la prochaine étape de ce processus avant le déroulement des différentes activités prévues avec l'implication des autorités administratives des localités concernées.

***Photo 02*** *: Les membres du comité mixte de prévention et de gestion des conflits de Tougan- commune de Tougan - province du Sourou.*

## V. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

La question des LTB demeure une problématique d'actualité en cette période hivernale aussi bien sur les sites d'accueil que dans les zones de retour des PDI.

Pour le logement, malgré l'accueil de certaines PDI dans des familles d'accueil et la réalisation d'abris par les ONG ***Plan Burkina*** et ***Help*****,** les besoins en abris demeurent toujours énormes surtout sur les grands sites de PDI tels que Tougan, Nouna, Bomborkuy et Djibasso. Le mardi 13 juillet 2021, est intervenu à Dédougou, le lancement de la phase II de l'opération de réalisation de 300 abris pour les PDI de la Boucle du Mouhoun, conduite par ***Plan Burkina*** qui contribuera certainement à améliorer les conditions de logement de ces personnes vulnérables en cette période hivernale.

Par ailleurs, de nombreuses PDI éprouvent des difficultés d'accès aux terres cultivables qui s'avèrent insuffisantes pour les communautés hôtes elles-mêmes. Cette situation aurait provoqué un retour massif de PDI dans leurs localités d'origine dans l'espoir de pouvoir exploiter leurs propres champs pendant cette saison agricole. Cette option n'est pas sans conséquence pour les personnes retournées au regard des risques de protection liés à la forte présence des GANE dans les zones de retour. Dans les communes de Gomboro, de Toéni, de Barani et de Kombori, il a été signalé des cas d'occupation des champs des ménages par les GANE qui auraient installé leurs bases logistiques sur ces sites interdit d'accès à toute personne.

Pour cerner toutes les problématiques liées à la question foncière, les difficultés d'accès à la terre ont largement été discutées lors des focus groups réalisés dans le cadre du monitoring communautaire. Ainsi, les raisons qui pourraient expliquer cette situation, selon les participants à ces cadres d'échanges, sont d'abord relatives au manque de ressources financières (**62%**), ensuite au manque de confiance à l'égard des propriétaires terriens (**25%**) et enfin au problème de cohabitation entre les communautés (**13%**)

**Graphique 03 : Raisons d'inaccessibilité à la terre au cours du mois**

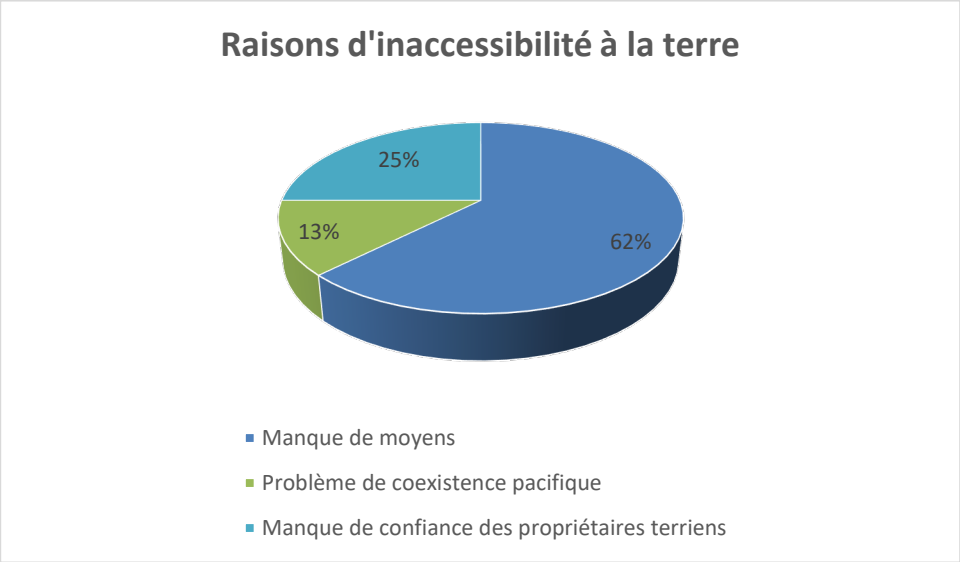


*Source : Monitoring communautaire, juillet 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun*

## VI. SOLUTIONS DURABLES

Il convient de rappeler que les mouvements de population ont encore été caractérisés, au cours de ce mois, par le retour d'un grand nombre de PDI dans les localités d'origine pour des impératifs liés à la saison hivernale. Malgré ce phénomène, les échanges avec les PDI ont permis d'identifier certaines conditions au retour, en toute quiétude, des populations déplacées dans les localités d'origine. Ces préalables se résument à la réouverture des services sociaux de base (**36** %), au retour ou à la présence des agents de l'Etat ou FDS (**29** %), à la reconstruction des habitats (**14** %), au retour de la paix (**14** %), et à un appui financier (**07** %).

**Graphique 04 : Conditions de retour des PDI dans les localités d'origine**

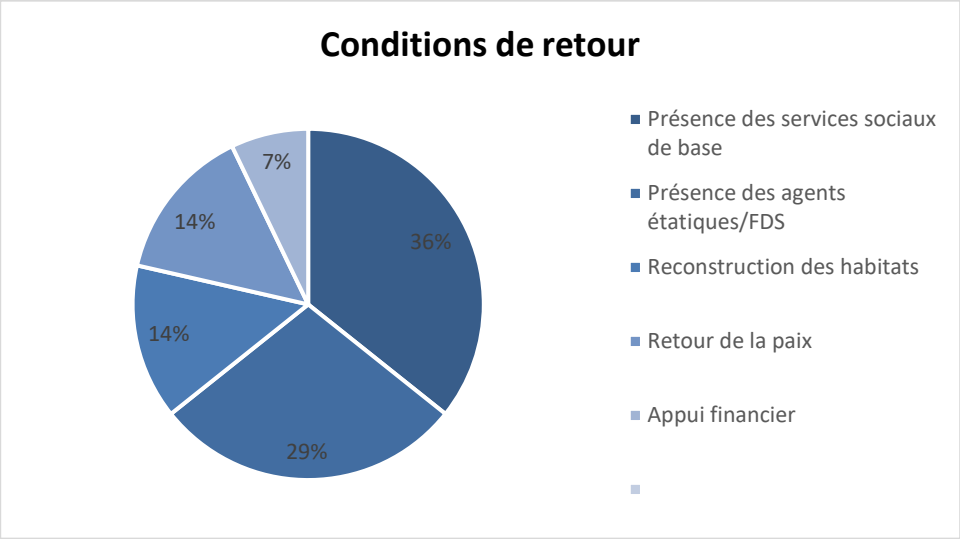


*Source : Monitoring communautaire, juillet 2021, INTERSOS, Boucle du Mouhoun*

## VII. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

En termes de synergie d'action, INTERSOS a participé, au cours de ce mois, à plusieurs activités destinées non seulement à renforcer la collaboration avec les autres acteurs présents dans la région mais aussi à améliorer les interventions au profit des populations-cibles.

D'abord, après une participation active à la phase de collecte de données et de restitution en région, INTERSOS- Dédougou a été conviée les 01 et 02 juillet 2021, à Ouagadougou à l'atelier national de restitution et de validation des résultats de l'étude sur l'opérationnalisation de l'approche Nexus au Burkina Faso. Cet atelier, qui a regroupé les acteurs humanitaires, de développement et de consolidation des trois régions pilotes de l'étude (Boucle du Mouhoun, Centre-Nord et Sahel), a permis de dégager des perspectives pour une meilleure articulation de leurs interventions respectives au profit des populations. Dans le souci de renforcer les activités de sensibilisation en vue d'améliorer la situation de protection en lien avec les droits de l'enfant et les VBG, une mission du HCR- Bobo – Dioulasso a été réalisée le jeudi 01 juillet 2021 à Dédougou. Une séance de travail conjointe, INTERSOS – HCR, relative à l'élaboration d'un plan d'échange et de dialogue avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'éducation de la région a été le principal objectif de cette mission.
Ensuite, le lancement de la phase II de l'opération de réalisation d'abris par **Plan Burkina** dans la Boucle du Mouhoun a fait l'objet d'un atelier auquel INTERSOS a pris part le mardi 13 juillet 2021 à la Direction Régionale en charge de l'Action Humanitaire. Cette rencontre a servi de cadre à l'ensemble des acteurs impliqués dans la réponse humanitaire pour échanger et procéder à la validation de critères de sélection des bénéficiaires de ces abris. En marge de cet atelier, la mission HCR a profité pour rencontrer les deux partenaires de mise en œuvre (INTERSOS et Plan Burkina) pour une séance d'échange qui a porté sur le bilan à mi-parcours de leurs réalisations respectives, les défis et difficultés rencontrés et les recommandations nécessaires à l'amélioration des interventions sur le terrain. Enfin, INTERSOS a également pris part à deux réunions de coordination tenues les 27 et 29 juillet 2021, respectivement au bureau de l'ONG Terre des Hommes et à la Direction Régionale en charge de l'Action Humanitaire. La première qui s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques de coordination régionale a permis aux

participants d'échanger sur l'évolution du contexte sécuritaire et la situation sanitaire liée à la COVID-19 dans la région. Quant à la seconde, elle a été initiée par le CP/AoR pour analyser les problématiques liées à la protection de l'enfance dans la région. Cette réunion a essentiellement porté sur le point des activités réalisées par la coordination qui a été suivi d'échanges entre les différents partenaires sur leurs interventions respectives en faveur des enfants.

## VIII. RECOMMANDATIONS GENERALES ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

### 1. RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et à quelle entité)

| Rapport | Region | Province | Localite (si applicable) | Recommandations | Point focal | Etat d'implementation | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Rapport monitoring de protection mois de juin 2021 /INTERSO | Boucle du Mouhoun | Sourou | Gomboro | Faciliter l'accès aux terres cultivables pour les ménages dont les champs sont occupés par les GANE | CONASUR<br>Sécurité alimentaire | Non réalisé | |
| Rapport monitoring de protection mois de juin 2021l /INTERSO | Boucle du Mouhoun | Kossi | Barani, Bourasso | Faciliter l'accès aux terres cultivables pour les ménages dont les champs sont occupés par les GANE | CONASUR<br>Sécurité alimentaire | Non réalisé | |
| Rapport monitoring de protection mois de juin 2021 /INTERSO | Boucle du Mouhoun | Sourou | Gomboro | Assurer la sécurité des PDI et élèves retournés dans les localités d'origine pour les vacances et travaux champêtres | Cluster Protection | Non réalisé | |
| Rapport monitoring de protection mois de juin 2021 /INTERSO | Boucle du Mouhoun | Kossi | Barani, Bourasso | Assurer la sécurité des PDI et élèves retournés dans les localités d'origine pour les vacances et travaux champêtres | Cluster Protection | Non réalisé | |
| Rapport monitoring de protection mois de juin 2021 /INTERSO | Boucle du Mouhoun | Mouhoun | Dédougou | Orientation et accompagnement des acteurs humanitaires de la Boucle du Mouhoun pour l'activation du cluster protection au niveau régional | Cluster Protection | Non réalisé | |
| Rapport monitoring de protection mois de juin 2021 /INTERSO | Boucle du Mouhoun | Sourou | Di | Etendre la réalisation des abris aux PDI de cette commune qui n'en ont pas bénéficié l'an dernier | Cluster Protection | Non réalisé | |

## 2. ACTIONS REQUISES DU HCR

| Domaines/Cluster | Actions | Observations |
|---|---|---|
| **Vivres Enregistrement** | Appui matériel et renforcement des capacités du CONASUR pour l'enregistrement continu des PDI | Plainte de nombreuses PDI de n'avoir pas été enregistrées pour bénéficier de l'assistance alimentaire. |
| **Abris** | Accélérer la réalisation des abris au profit des PDI dans les communes de Tougan, Di, Nouna, Bomborokuy et Djibasso | La saison des pluies accroit le besoin en abris pour de nombreuses PDI surtout dans les zones couvertes par la réalisation d'abris (Di) |
| **Protection** | Plaidoyer à l'endroit des autorités pour assurer la sécurité physique et juridique des PDI et élèves retournés dans les localités d'origine pour les vacances et travaux champêtres | Présence régulière des GANE dans ces localités présente des risques de protection pour les populations. |
| **Logement terres et biens** | Faire un plaidoyer pour faciliter l'accès aux terres cultivables au profit des populations dont les champs sont confisqués par les GANE | Des populations y compris PDI retournées ont signalé l'occupation de leurs champs par des GANE les empêchant de toute exploitation. |

## ANNEXE : TABLEAU DES INCIDENTS

| N | Localités | Description de l'incident | Types de violations | Personnes directement affectées par l'incident |
|---|---|---|---|---|
| **1.** | Kombori | Il a été rapporté l'irruption des GANE, le vendredi 02 juillet 2021, dans le village de Wonikoro, situé à la frontière. Fortement opposés à la consommation et à toute activité liée à l'alcool, les GANE auraient brutalisé une femme dolotière et vandalisé tout son matériel. Grièvement blessée, la victime aurait été conduite par son mari au CSPS de Bomborokuy pour bénéficier de soins. | Atteinte à la propriété | **01** |
| **2.** | Barani | Des GANE auraient fait irruption dans le village de Koulérou. L'église du village aurait directement été ciblée par ces GANE qui y auraient implanté leur drapeau et rassemblé les habitants pour une séance de prêche. Les visiteurs auraient, au cours de cette séance, intimé l'ordre aux populations de pratiquer strictement et sans condition l'islam et de vivre conformément aux préceptes de cette religion. | Atteinte à la propriété | **79** |
| **3.** | Toéni | Le village de Louta aurait reçu le mercredi 07 juillet 2021 la visite des GANE. Ce groupe aurait sévèrement reproché aux populations le non-respect des prescriptions de la religion musulmane et menacé de s'en prendre désormais directement aux femmes qui ne porteraient pas le voile. L'ordre aurait | Menaces et intimidations | **79** |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | également été donné à certains habitants de ne pas exploiter leurs champs pour des raisons inconnues. Avant leur départ, ces visiteurs auraient dispersé, à travers des tirs de sommation, des habitants du village regroupés dans un lieu de funérailles et consommant de la bière locale. | | |
| **4.** | Barani | Le jeudi 08 juillet 2021, des GANE, au nombre de 03 membres auraient fait irruption dans un hameau de culture (Cissekoura) situé à Barani à la recherche d'un homme. Cette personne retrouvée aurait fait l'objet de menaces pour avoir refusé de faire enrôler son fils par les GANE. | Menaces et intimidations | **01** |
| **5.** | Barani | Le vendredi 09 juillet 2021, des GANE auraient effectué une descente musclée dans le village de Koulérou à la recherche d'un leader religieux. Ce dernier, accusé d'empêcher les populations de se convertir à l'islam aurait été mis en garde contre toute action dans ce sens sous peine de représailles. | Menaces et intimidations | **01** |
| **6.** | Di | Des GANE auraient fait irruption, le samedi 10 juillet 2021, dans le village de Oué où les populations auraient été rassemblées sur une place publique (marché) pour une séance de prêche. Le message aurait porté sur le respect strict des préceptes religieux par tous les habitants du village sous peine de représailles. | Menaces et intimidations | **108** |
| **7.** | Toéni | Dans le village de Boussouré, situé dans la commune de Toéni, une fille aurait été relâchée le dimanche 11 juillet 2021 par des GANE après 5 jours de captivité. Selon les sources locales, la victime aurait servi d'esclave sexuelle à ses ravisseurs pendant toute la période de détention. | Enlèvement suivi de viol | **01** |
| **8.** | Toéni | Dans la journée du lundi 12 juillet 2021, des GANE composés d'une dizaine de membres, circulant à moto, aurait fait irruption dans le village de Boussouré. A leur arrivée, dans ce village, les visiteurs auraient ciblé et enlevé un homme âgé d'une trentaine d'année qui se trouverait dans son champ. Selon les témoignages recueillis sur place, le motif de cet enlèvement serait lié au non-respect du code vestimentaire, notamment le port du voile, par deux sœurs de la victime qui se trouveraient également dans le champ | Enlèvement | **01** |
| **9.** | Nouna | Le lundi 13 juillet 2021, des GANE au nombre de 03 membres auraient visité un membre CVD du village de Koulérou (commune de Barani) à son domicile à Nouna. Les GANE auraient reproché à cette personne-ressource qui aurait déjà été mise en garde, sa collaboration dans le cadre de la lutte contre l'insécurité dans cette commune. | Menaces et intimidations | **01** |
| **10.** | Gomboro | Le samedi 17 juillet 2021, des GANE auraient fait Irruption dans le village de Ganagoulo, situé dans la commune de Gomboro. Les habitants de ce village auraient été menacés et mis en garde contre toute forme de collaboration avec les FDS. Un appareil leur aurait été présenté par les GANE comme un récepteur de communication pour les dissuader de toute action de collaboration. | Menaces et intimidations | **29** |
| **11.** | | Le dimanche 18 juillet 2021, un jeune homme âgé de 34 ans aurait été enlevé par des GANE pour des raisons inconnues. | | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Kassoum | Toutes les démarches pour savoir les motifs de cet enlèvement sont restées vaines face à la réticence des populations locales. | Enlèvement | **01** |
| **12.** | Barani | Dans l'après-midi du dimanche 18 juillet 2021, des GANE composés de six membres, circulant à moto, auraient fait irruption dans le village de Diamahoun. A leur arrivée dans ce village, les visiteurs se seraient directement rendus au domicile d'un leader religieux qui heureusement n'aurait pas été inquiété. Un jeune éleveur, âgé de 22 ans, aurait par la suite été ciblé et enlevé par le GANE. La victime accusée par ses ravisseurs d'avoir déserté leurs rangs aurait été encagoulée et emmenée vers une destination inconnue. | Enlèvement | **01** |
| **13.** | Toéni | Le mardi 20 juillet 2021, jour de la Tabaski, des GANE auraient fait irruption dans le village de Louta dans la commune de Toéni. Au cours de cette descente musclée, les GANE auraient dispersé les populations réunies pour la circonstance et bastonné certaines personnes qui joueraient de la musique. | Menaces et agression physique | **05** |
| **14.** | Toéni | Dans la nuit du mardi 27 juillet 2021, des GANE auraient fait irruption dans le village de Ouorou. Ces visiteurs auraient intimé l'ordre aux populations de cesser la consommation de l'alcool ainsi que toute activité y afférente. Quant aux femmes, il leur aurait également été rappelé l'obligation de porter le voile sous peine de représailles. Après ces menaces, les GANE auraient pris la direction du chef-lieu de commune (Toéni) où de fortes détonations auraient été entendues plus tard. | Menaces et intimidations | **29** |
| **15.** | Barani | Le jeudi 29 juillet 2021, il a été rapporté une irruption des GANE dans le village de Koulérou, qui auraient procédé à l'enlèvement de trois hommes. Selon les sources locales, ces victimes auraient été ciblées par les GANE au motif que leurs épouses n'auraient pas respecté le code vestimentaire imposé dans la localité à savoir le port obligatoire du voile par les femmes. | Enlèvement | **03** |